

Conseil municipal Anglars-Nozac
Compte rendu de la séance du 23 juin 2010

Secrétaire de séance : Pascal Salanié

Présents : Vincent Bergon, Christian Galet, Christiane Verdier, Eric Laval, Gilbert Capbal, Pascal Pavan, Thierry Jardin, Aline Mathieu, Pascal Salanié.

Excusé : Gérard Jarland donne pouvoir à Thierry Jardin, Didier Laval donne pouvoir à Pascal Pavan.

Ordre du jour :

Informations diverses :

Sujet	Présentation	Documents remis	Débats	Décisions
Validation des derniers comptes-rendus	Comptes-rendus des conseils municipaux du 6 avril et 30 avril 2010.	Les comptes-rendus étaient remis avec l'invitation.	Thierry Jardin déclare que ces comptes-rendus sont « vides ». Le maire rappelle que ces documents sont obligatoires et présents sur la commune depuis 2 ans. Ils sont envoyés aux membres du Conseil Municipal avant sa tenue pour que chaque membre puisse proposer des modifications, compléments ou rajouts. Il demande donc les points qui manquent. Devant l'absence de proposition, les rapports sont mis au vote	Pour : 9 Abstention : 2
Désaffectation de l'affectation de l'appartement de l'école.	Depuis début juin, un nouvel enseignant est titulaire du poste : Mme Desessard. Elle est Professeure des Ecoles et ne bénéficie donc pas de l'appartement de fonction. Il est proposé de désaffecter cet appartement afin d'en avoir l'usage au niveau de la mairie.		Le maire rappelle l'historique de l'appartement de fonction et renouvelle l'information de l'arrêt de la procédure de Tribunal Administratif engagée par l'ancien instituteur	Décision prise à l'unanimité.
Cession de sentiers sur Grangié		Plan Cadastral de Grangié et des terrains concernés.	Pascal Salanié rappelle l'historique de cet échange de sentiers sur Grangié. Il informe que M Pujade souhaite mettre en oeuvre la proposition de la mairie effectuée en 2001.	Accord à l'unanimité pour mettre en oeuvre les propositions de 2001 concernant les échanges de chemins.

Sujet	Présentation	Documents remis	Débats	Décisions
Ouverture de la ligne de crédit	<p>Nous avons pris le principe d'une ouverture de ligne de crédit pour pallier le retard de versements de subventions.</p> <p>Proposition d'une ouverture de crédit de 60 000€.</p>	Offre du Crédit Agricole.	<p>Il est rappelé qu'une demande d'offre a été réalisée auprès de la Caisse d'Epargne, sans nouvelle ce jour.</p> <p>Thierry Jardin s'interroge sur la nécessité d'ouvrir une ligne de crédit. Il est rappelé que c'est pour pallier le retard de versement de subventions. Vincent Bergon demande pourquoi on ne retravaille pas le budget.</p> <p>Une discussion s'ouvre sur la réalisation du budget et les problèmes de trésorerie qui sont 2 choses différentes.</p> <p>Les frais ne sont à payer que si on mobilise les lignes.</p>	<p>Décision :</p> <p>Il est décidé à 9 voix pour et 2 contre d'ouvrir la ligne de crédit auprès du Crédit agricole.</p> <p>Il est décidé à 9 voix pour et 2 abstentions de choisir le taux EONIA à 0,326% au jour de la proposition.</p>
Autorisation de subventions pour la réfection du toit de l'église	<p>Un dossier de demande de subventions d'un montant de 25% sera déposé auprès du Conseil Général dans le cadre de la « sauvegarde du Patrimoine Rural non protégé ».</p> <p>Proposition d'autoriser le maire à procéder à cette demande de subvention.</p>			<p>Accord donné à l'unanimité pour autoriser le Président à déposer toute demande de subventions pour la réalisation de ces travaux et notamment auprès du Conseil Général pour 25% du montant des travaux.</p>
Projet Vival	<p>Pour avancer sur ce projet, nous avons envisager de réaliser un questionnaire. Les communes de Fajoles et Rouffilhac ont validé le principe de participer à la diffusion de ce questionnaire.</p> <p>M Garcia de la CCI accepte de nous accompagner dans un premier temps en dépouillant le questionnaire.</p> <p>Proposition : validation du questionnaire et modalités de diffusion.</p>	Remise du questionnaire		<p>Validation du questionnaire à l'unanimité.</p> <p>Diffusion dès septembre 2010</p>

Sujet	Présentation	Documents remis	Débats	Décisions
Point sur le projet coop.	La situation de l'entreprise Bouriane Remorque est difficile. Cela pourrait remettre en question le projet dans le sens où nous n'allons pas faire porter à la CCHB un projet déficitaire. Des contacts sont pris avec la Chambre des Métiers.		Si l'entreprise est viable, il faut voir comment trouver un repreneur, sinon, trouver un autre porteur de projet. Les contacts avec la CCHB vont dans ce sens. Ce qui est regrettable, c'est que la CCHB a obtenu des subventions pour ce projet.	Aucune décision, transmission d'information.
Question diverse 1 : Nouveau numéro du journal	A sortir avant le 15 juillet			Sortie du prochain numéro pour le 15 juillet. Une réunion de la commission est programmée.
Question diverse 2 : Infos sur le projet ALSH.	Projet avancé pour été 2010. Nous avons été amenés à régler certaines difficultés. Depuis le mois de juin, Morgane Masala est en arrêt maladie et remplacée par Juliette Chaline.		Un débat est à nouveau lancé sur la pérennisation de cette action. La rencontre avec les autres maires nous oriente vers un portage par la CCHB, ce qui serait plus logique. Concernant le temps de travail, il est rappelé que nous utilisons l'opportunité de contrats aidés qui coutent peu chers, que le temps de travail est nécessaire pour mener un diagnostic global en vue de mettre en place une politique jeunesse. Si on ne pérennise que l'ALSH, on rétablira le nombre d'heures au besoin, ce qui a été défini avec le personnel. Enfin, pour le niveau de rémunération, il est réexpliqué le niveau de responsabilité correspondant.	Le maire propose de mettre à l'ordre du jour du prochain CM une question sur la politique salariale de la commune.
Question diverse 3 : Point sur la journée des 20 ans du FCHB	Bilan de la journée et du budget. Demande de financements complémentaires		Un bilan positif de cette journée est présenté par le Maire et les personnes qui ont participé, malgré une météo peu favorable. Le seul regret est le peu de	La décision est de prendre en charge à 50% le déficit à 5 voix contre 2 voix pour une prise en charge totale et 3 voix contre

Sujet	Présentation	Documents remis	Débats	Décisions
			<p>participation des anciens joueurs.</p> <p>Un bilan financier est présenté et le club demande une participation complémentaire de la mairie pour équilibrer le budget.</p>	<p>toute prise en charge.</p>
<p>Question diverse 4 : Point de situation du comité des fêtes</p>	<p>Bilan de l'organisation de la fête. Suites à donner pour l'année qui vient.</p>		<p>Eric Laval présente un bilan de l'organisation de la fête, qui s'est bien déroulée cette année, malgré une décision tardive et la faible mobilisation au sein du comité des fêtes. Les aubades se sont bien déroulées avec une participation des jeunes de la commune intéressante. Comme il était envisagé, une rencontre doit se tenir rapidement pour faire le point avec les habitants et décider de ce que l'on fait l'année prochaine.</p>	<p>Eric Laval rencontrera le Président du Comité des Fêtes et une invitation sera envoyée par le journal.</p>
<p>Question diverse 5 : Organisation du pique nique de septembre</p>	<p>Arrêt de la date du pique nique de septembre.</p>			<p>Le pique nique est fixé au dimanche 12 septembre 2010.</p>
<p>Question diverse 6 : Projet PLU</p>	<p>Projet d'organiser un conseil municipal spécifique en septembre 2010 pour lancer le PLU et organisation d'une rencontre de la commission urbanisme avant.</p>			<p>Proposition validée.</p>
<p>Question diverse 7 : Location petit chapiteau.</p>	<p>Proposition de location du petit chapiteau (4X6) auprès des habitants de la commune. On maintient la gratuité pour les associations. Principes proposés : contrat de location, être présent au montage et démontage, caution.</p>			<p>Il est décidé de reporter cette question lors du prochain CM et de regarder le contrat.</p>

Sujet	Présentation	Documents remis	Débats	Décisions
	Le prix de location pourrait être de 30 à 40 € et la caution de 150 à 200€. Prix d'achat actuel : 420 €			
Question diverse 8 : Auvergne reliure	Restauration de l'atlas cadastral de la commune. Dossier déposé en 2006 par la Mairie. Devis de 2987,73 € TTC. Affecter sur le budget d'investissement en place du toit de l'église réalisé en 2011.			Il est proposé de voir si le financement CCHB sur le petit patrimoine peut financer cette restauration. On demandera des photos pour mesurer l'état de ce document. La décision sera prise lors du prochain CM.
Question diverse 9 : Conseil d'école	Compte-rendu de la rencontre du 15/06/2010		Le maire présente le compte rendu du dernier CM	
Question diverse 10 Travaux sur le local devant la mairie.	Le projet d'aménagement de ce local prévoit des travaux de maçonnerie, électricité et menuiserie. Il est proposé de refaire la couverture, en régie.		Question : est il nécessaire de refaire la toiture?	Il est décidé de voir avec un professionnel avant de prendre une décision.
Question diverse 11	Thierry Jardin demande si les tables de la salle des fêtes ont été commandées			Elles doivent être livrées très prochainement.
Question diverse 12	Un conseiller municipal demande comment on fait pour les sanitaires quand il y a une manifestation sur la commune.		La réponse porte sur 2 points : - si la question est pertinente, la façon de la poser est irrespectueuse : la proposition d'envoyer les gens chez le maire est complètement déplacée. - Jusqu'à présent, pour certaines manifestations, on ouvrait la mairie pour permettre aux personnes d'utiliser les toilettes. Il faut donc l'autorisation de la	On peut réfléchir à la présence de toilettes publics sur le bourg d'Auniac : - type de sanitaires - installation permanentes ou ponctuelles - entretien, - ...

Sujet	Présentation	Documents remis	Débats	Décisions
			mairie.	

Fait à Anglars Nozac, le 23 juin 2010.

Le Maire

Le Secrétaire de séance.